#### **CERET ENSEMBLE**

Elus au conseil municipal:

Patrick PUIGMAL, Martine QUER, Jean PARAYRE, Michèle TORRENT

site: ceret-ensemble.fr

contact: ceretensemble@gmail.com

# Compte-rendu du conseil municipal du mercredi 15/06/2022 :

### 2 points principaux:

Le 1<sup>er</sup> a concerné la résiliation conventionnelle du contrat de concession d'aménagement avec la Société Publique Locale Pyrénées-Orientales Aménagement pour le quartier intergénérationnel de la gare : notre groupe a voté contre cette résiliation, notamment en raison de l'abandon de la construction du nouvel EHPAD à cet endroit car il estime que c'était un excellent projet qui s'inscrivait dans la réhabilitation de ce quartier ; par ailleurs, l'implantation du nouvel EHPAD à Nogarède se traduira par un retard de plusieurs années et par une augmentation des coûts de construction ainsi que d'une majoration des tarifs d'hébergement demandés aux résidents. Concernant l'aménagement du quartier de la gare qui était bouclé par la précédente Municipalité, le Maire a fait une réponse très évasive sur ses projets. Les habitants de ce quartier vont attendre encore de nombreuses années, ce qui est regrettable.

Le second point a concerné l'institution du stationnement payant, à compter du 1.07.2022, sur les parkings des TINS, de la République et du parc d'Aubiry. Notre groupe a voté contre car cette proposition n'a pas été présentée dans le cadre d'un nouveau plan de circulation et aura des conséquences très contraignantes pour les automobilistes qu'ils soient cérétans ou visiteurs. Le commerce de centre-ville risque de péricliter au bénéfice des zones commerciales de périphérie, comme cela a été constaté dans de nombreuses

villes ayant instauré le stationnement payant. Notre groupe pense que les zones bleues suffisaient pour réguler le stationnement, à condition de les faire respecter par la police municipale et estime qu'il aurait fallu aménager des parkings supplémentaires. A notre question sur l'utilisation du parking du stade, le Maire a répondu qu'il serait ouvert pendant toute la saison estivale : cela va dans le sens de nos réflexions car nous estimons que ce parking devrait être ouvert en permanence et, pour ce faire, les activités sportives du lycée devraient se dérouler au stade de la Fontcalde. La tarification des horodateurs a été adoptée sans adhésion de notre groupe.

## Questions posées par notre groupe :

- De nombreux Cérétans se plaignent auprès des élus du groupe CERET ENSEMBLE de la dégradation de l'entretien des trottoirs, de la voirie et des espaces verts de la commune. C'est d'autant plus regrettable que nous allons vers la saison touristique et que nous allons accueillir de nombreux visiteurs à CERET. Que répondez-vous à ces personnes et surtout que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?

  Réponse du Maire: il en convient et a sensibilisé les équipes de la Mairie.
- Nous avons également été alertés sur les travaux de destruction du mur d'enceinte menés au château d'Aubiry, venant après l'abattage de nombreux arbres dans le parc. D'après les informations qui nous ont été communiquées, il semblerait que ces travaux ont été menés au mépris des règles concernant les monuments historiques et malgré le refus d'autorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Pouvezvous nous dire exactement ce qu'il en est ? Soyons clairs : nous sommes favorables à l'organisation du festival des Déferlantes mais pas à n'importe quelles conditions ; de même, une commune ne saurait s'affranchir des règles de Droit. Plus globalement, nous nous interrogeons sur les coûteux travaux menés par la commune sur un espace privé, dans le cadre d'un bail emphytéotique

Réponse du Maire : peu convaincante après qu'il ait rappelé son

attachement à faire revivre ce parc à l'abandon...

Nous persistons dans nos observations et, pour vous faire votre propre opinion, nous vous invitons à aller consulter le site de la Tribune de l'Art :

latribunedelart.com/uncasdecolelestravauxnonautorisesauchateaudau biry

#### Patrick PUIGMAL

Liste CERET ENSEMBLE Conseil Municipal de CERET,

à votre écoute et animée en permanence du souci de défendre les intérêts des CERETANS